

Bac Professionnel

Spécialité Commercialisation et Services en Restauration

Descriptif

Le titulaire du Baccalauréat professionnel Commercialisation et services en restauration est un professionnel qualifié, opérationnel dans les activités de commercialisation et de service en restauration. Il est appelé à exercer une activité salariée en entreprise, à travailler en territoire national comme à l'étranger. Au terme d'une formation professionnelle et technique menée conjointement avec les entreprises, en fonction des capacités personnelles et après une période d'adaptation, le bachelier peut envisager d'occuper les postes suivants : chef de rang, maître d'hôtel, adjoint au directeur de restaurant pour le secteur de la restauration commerciale, comme pour celui de la restauration collective.

Programme

Enseignement général :

- français
- mathématiques
- géographie
- histoire
- éducation civique

Les différents pôles d'activités professionnels sont :

- pôle 1 : communication, démarche commerciale et relation clientèle
- pôle 2 : organisation et services en restauration
- pôle 3 : animation et gestion d'équipe en restauration
- pôle 4 : gestion des approvisionnements et d'exploitation en restauration
- pôle 5 : démarche qualité en restauration

Démarche pédagogique

Une participation active aux différentes phases de la formation, une implication personnelle des stagiaires et la mise en commun des expériences diverses constituent le fondement pédagogique de l'institut.

Conditions d'accès

La formation est ouverte aux jeunes désirant apprendre le métier en situation professionnelle.

Prérequis : être âgé de 17 à 25 ans, être titulaire d'un BEP ou CAP relevant du ou des domaines professionnels correspondant à la finalité du diplôme postulé ou ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première.

Modalités de sélection et d'inscription

Présélection sur dossier de candidature et lettre de motivation, suivie de tests d'aptitude et de connaissances, et d'un entretien professionnel.

L'inscription n'est définitive qu'après la signature du contrat de professionnalisation.

Les services de l'INFA peuvent aider le candidat dans la recherche d'une entreprise.

Durée et dates

Durée : 2 ans (1200heures de formation soit 28 semaines, réparties par moitié sur chaque année)

Début de la formation : septembre 2015

Coût et financement

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail, de type particulier, qui associe formation et travail, selon le principe de l'alternance. Ce dispositif est une formule intéressante à plusieurs titres :

- une formation financée par l'entreprise et les organismes professionnels (OPCA)
- un emploi rémunéré
- une qualification professionnelle assurée

Statut salarié en contrat de professionnalisation. Le jeune perçoit une rémunération en fonction de son âge et de son niveau de formation.